


# Règlementation des tenues vestimentaires

- Mis à jour : mardi 18 décembre 2018 11:45
- [Imprimer](#)
- [E-mail](#)



Mise à jour de la réglementation relative à tenue vestimentaire des joueurs licenciés FFPJP pour la nouvelle saison sportive 2019 (applicable à partir du 1er janvier 2019)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL										
<i>PARI TENUES</i>										
<i>TABLEAUX RÉCAPITULATIFS</i>										
Niveau de compétition	Tenue obligatoire			Jean	Pantalon	Vêtement troué, clouté, délavé, bariolé etc...	Short sportif ou survêtement sportif	Chaussures fermées		
	Haut	Bas	Logo							
<b>Concours</b>										
Départementaux	Compétence des comités départementaux									
Régionaux	Compétence des comités régionaux									
Supra, Inter, Nationaux, Événementiels	Identique									
<b>Départemental</b>										
Qualificatifs au Championnat Départemental										
Championnat Départemental	Identique									Club
Coupe de France départementale										
Championnat Départemental des Clubs										
<b>Régional</b>										
Championnat Régional	Identique		Identique	Département et/ou Club						
Championnat Régional des Clubs				Club						
<b>France</b>										
Championnat de France	Identique			Département ou Région						
Coupe de France (à partir des ZONES)			Identique	Club						
Championnat National des Clubs										
Phase finale Championnat National des Clubs										

Niveau de compétition	Jean	Pantalon	Vêtement troué, clouté, délavé, bariolé etc...	Short sportif ou survêtement sportif	Chaussures fermées
<b>Concours</b>					
Départementaux					
Régionaux	AUTORISÉ	AUTORISÉ	INTERDIT	AUTORISÉ	OBLIGATOIRE
Supra, Inter, Nationaux, Événementiels					
<b>Départemental</b>					
Qualificatifs au Championnat Départemental					
Championnat Départemental	INTERDIT	AUTORISÉ	INTERDIT	AUTORISÉ	OBLIGATOIRE
Coupe de France départementale					
Championnat Départemental des Clubs					
<b>Régional</b>					
Championnat Régional	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Régional des Clubs					
<b>France</b>					
Championnat de France					
Coupe de France (à partir des ZONES)	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat National des Clubs					
Phase finale Championnat National des Clubs					

## • TENUES VESTIMENTAIRES

### I.1. Principes

Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue **correcte** pour la pratique de la Pétanque et du Jeu Provençal en compétition et conforme aux règlements en vigueur.

La tenue s'entend de vêtements (haut et bas), des chaussures voire de tout accessoire.

On entend par tenue correcte, les vêtements non troués, taggés, cloutés, pailletés, bariolés, rafistolés, coupés, déchirés ou délavés.

Les tenues de forme excentrique ou non destinés à la pratique des sports Pétanque et Jeu Provençal sont interdites tels que les maillots de bain, déguisements etc...

Sont interdits les débardeurs ou marcols (épaules dénudées).

Les joueurs doivent porter obligatoirement des chaussures fermées, dessus, devant et derrière (sont interdits les savates, tongs..)

Les robes et jupes ne sont pas autorisées.



## I.2. Appréciation de la conformité de la tenue :

Conformément à l'article 25 (c) section sportive du règlement Administratif et Sportif de la FFPJP, l'arbitre doit s'assurer que les joueurs ou joueuses ont une tenue correcte, conforme aux règles prescrites par la F.F.P.J.P.

En cas d'irrégularité, il doit informer le Jury du concours qui appréciera la conformité de la tenue et éventuellement de disqualifiera l'équipe.

Dans l'application de la présente instruction, pour chaque compétition, la décision du jury est sans appel.

En ce qui concerne les chaussures, par exception de la tenue, l'arbitre a compétence pour apprécier la conformité de celles-ci et le cas échéant, de procéder à la disqualification de l'équipe.

## OBLIGATION / AUTORISATION / INTERDICTION



## MARQUAGE - PUBLICITÉ

Position du LOGO identique sur les tenues



AUTORISÉ

3 publicités maximum, même différentes, aux mêmes emplacements, ou sans publicité



AUTORISÉ

LOGO manquant



INTERDIT

3 publicités maximum, emplacements différents



INTERDIT



## NOTIONS DE BAS IDENTIQUES

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Couleur différente



INTERDIT

Couleur différente



INTERDIT

*NOTIONS DE HAUTS IDENTIQUES*

Hauts de même couleurs et de même conception



AUTORISÉ

Manches de même couleur



AUTORISÉ

Haut de couleur différente



INTERDIT

Liseré différent



INTERDIT

Manches de couleurs différentes



INTERDIT

- **PUBLICITE et COULEUR DES TENUES**

#### Publicités autorisées sur les tenues

Le nombre d'inscriptions comportant une marque ou un emblème commercial ou promotionnel, le nom ou le logo d'un partenaire ainsi que le sigle du fabricant du vêtement est défini dans les articles suivants ; ces inscriptions sont désignées sous le terme de « publicité ».

Sauf règlement particulier, il est possible de jouer sans aucune inscription.

Le port des tenues publicitaires est autorisé dans la mesure où elles respectent les lois et règlements nationaux en vigueur, notamment quant à l'interdiction des publicités pour le tabac et les alcools.

- Des inscriptions publicitaires dans le respect de l'article 22 du règlement administratif et sportif. Il est rappelé que la F.F.P.J.P. fixe le nombre de partenaires autorisé à 3 maximums.

Les publicités peuvent être différentes d'un joueur à l'autre mais positionnées à des emplacements identiques.

Ne doivent pas être considérées comme des publicités, la marque du fabricant (équipementier), du club, Comité départemental, régional et de l'organisateur du concours ;

- Les stickers publicitaires (autocollants) ne sont pas autorisés sur les maillots;

#### Couleurs et dessins

Les couleurs de l'habillement sont libres.

Pour les compétitions où le haut doit être identique, la couleur et la conception (design) doivent être identiques.

S'ils sont de mêmes couleurs et de même conception, les joueurs peuvent indifféremment porter polo, pull ou veste.

Le maillot d'un champion de France, d'Europe ou du Monde en titre peut remplacer une tenue. Il n'est pas soumis à cette réglementation et aucune publicité ne peut être ajoutée.

- **COMPETITIONS REGLEMENTEES**

Championnats de France, CNC et Coupe de France :

La tenue doit être composée d'un bas (short ou survêtement sportif) et d'un haut (sweat, T-shirt, maillot, polo avec ou sans col, avec manche courtes ou longues, coupe-vent, blouson ou veste de sport) comportant l'identification du club ou du département/Région.

Le pantalon et le jeans sont interdits

### **ATTENTION**

#### **COUPE**

#### **DE**

#### **FRANCE**

Pour la finale nationale, les joueurs ont l'obligation de jouer avec les tenues fournies par l'organisateur et d'accepter les publicités apposées. Toutefois, les clubs ont la possibilité de porter une publicité sur la manche gauche de 24 cm<sup>2</sup>. Cette publicité ne peut être concurrentielle des partenaires de la F.F.P.J.P.

#### **CHAMPIONNATS**

#### **DE**

#### **FRANCE**

Les joueurs qualifiés ainsi que les délégués devront être revêtus de la tenue remise par leur région ou département et porter leur identification. L'identification du département ou de la région sur les vêtements des joueurs qualifiés et des délégués devra être obligatoirement sérigraphiée, sublimée, brodée, cousue ou collée.

#### **NATIONAUX**

Les joueurs devront porter un haut identique avec manches courtes ou longues dès le début de la compétition.

**ANNEXE 1 :  
UNIFORMITE DES TENUES**

NIVEAU DE COMPETITION	TENUE OBLIGATOIRE		
	HAUT	BAS	LOGO
<b>CONCOURS</b>			
Départementaux	compétence des comités départementaux		
Régionaux	compétence des comités régionaux		
Supra, Inter, Nationaux, Evènementiel	IDENTIQUE		
<b>DEPARTEMENTAL</b>			
Qualificatifs au Championnat Départemental	CLUB IDENTIQUE		CLUB
Championnat Départemental			
Coupe de France départementale			
Championnat Départemental des Clubs			
<b>REGIONAL</b>			
Championnat Régional	CLUB OU DEPARTEMENT IDENTIQUE	IDENTIQUE	DEPARTEMENT ET/OU CLUB
Championnat Régional des Clubs			CLUB
<b>FRANCE</b>			
Championnat de France	COMITE IDENTIQUE	IDENTIQUE	DEPARTEMENT OU REGION
Coupe de France (à partir des ZONES)	CLUB IDENTIQUE		CLUB
Championnat National des Clubs			
Phase finale Championnat National des Clubs			

**ANNEXE 2 :**

**OBLIGATION / AUTORISATION / INTERDICTION**

NIVEAU DE COMPETITION	Jean	Pantalon	Vêtement troué, taggé, clouté, bariolé, rafistolé, coupé, déchiré, délavé	Short sportif ou survêtement sportif	Chaussures ou chaussures de sport fermées
<b>CONCOURS</b>					
Départementaux	AUTORISE	AUTORISE	INTERDIT	AUTORISE	OBLIGATOIRE
Régionaux					
Supra, Inter, Nationaux, Evènementiel					
<b>DEPARTEMENTAL</b>					
Qualificatifs au Championnat Départemental	INTERDIT	AUTORISE	INTERDIT	AUTORISE	OBLIGATOIRE
Championnat Départemental					
Coupe de France départementale					
Championnat Départemental des Clubs					
<b>REGIONAL</b>					
Championnat Régional	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Régional des Clubs					
<b>FRANCE</b>					
Championnat de France	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Coupe de France (à partir des ZONES)					
Championnat National des Clubs					
Phase finale Championnat National des Clubs					